



MÉMORANDUM ET FEUILLE DE ROUTE RELATIFS À LA TRANSITION EN COURS EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

FRONT NATIONAL POUR LA DÉFENSE DE LA CONSTITUTION

Introduction

❖ Première partie : Mémoire

I- **Contexte de survenance du coup d'État**

- A. Sur le plan politique
- B. Au point de vue de la gouvernance judiciaire, de l'État de droit et des droits de l'homme

II- **Les incertitudes d'une transition et les risques sur la stabilité et la sécurité du pays**

- A. Les incertitudes d'une transition à mille inconnues
- B. Les prémices d'un nouveau cycle de violences et de violations des droits de l'homme et de l'État de droit

III- **Recommandations**

- A. Appel à la communauté internationale
- B. Appel au sens de responsabilité du CNRD

❖ Deuxième Partie : Feuille de route

Étape 1 : Activités courantes

Étape 2 : Réformes institutionnelles (3 mois)

- A. La réforme constitutionnelle
- B. La révision des lois organiques
- C. La réhabilitation des institutions de la République pouvant faciliter le retour à l'ordre constitutionnel

Étape 3 : le processus électoral (15 mois)

Introduction

En avril 2019, des organisations de la société civile guinéenne, réunies au sein des Forces Sociales de Guinée (FSG), ont initié la création d'un vaste rassemblement citoyen dénommé « Front National pour la Défense de la Constitution » (FNDC) pour la préservation des acquis démocratiques menacés, à l'époque, par le projet de changement constitutionnel de l'ancien Président Alpha Condé dans le seul but de s'octroyer un troisième mandat.

La prise du pouvoir par l'armée guinéenne le 5 septembre 2021 a été la conséquence d'une longue lutte démocratique menée par le peuple de Guinée, depuis avril 2019, contre la confiscation du pouvoir à vie par Monsieur Alpha Condé en violation de la Constitution guinéenne de 2010.

L'avènement au pouvoir du colonel Mamadi Doumbouya le 5 septembre 2021 a soulevé dans le cœur des Guinéens, confrontés à la mauvaise gouvernance et à la répression du régime déchu, l'immense espoir de l'avènement d'une Guinée où l'État de droit et la rupture avec les mauvaises pratiques auraient droit de cité.

Impressionnés et convaincus par les discours du colonel Doumbouya promettant de remettre la Guinée sur la voie de la démocratie et de l'État de droit, les militants pros démocratie qui ont, par leur lutte, favorisé la chute de l'ancien Président Alpha Condé, sont sortis massivement le 5 septembre 2021, ont salué l'aboutissement de leur combat et acclamé le colonel et ses hommes.

Dans cet esprit, la société civile guinéenne, à travers le FNDC, soucieuse de la réussite de la transition, a mené un plaidoyer, du 5 au 28 octobre 2021, auprès des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO et de la communauté internationale en faveur de l'accompagnement de la transition guinéenne.

Dans sa mission de sentinelle de la démocratie, de force de veille, d'alerte et de proposition, le FNDC partage avec les autorités de la transition, la CEDEAO, les Nations unies et l'ensemble de la communauté nationale et internationale, son appréciation sur la transition en cours. Ainsi, depuis déjà plusieurs mois, le FNDC ne cesse d'attirer l'attention du CNRD, de l'opinion nationale et internationale sur la détérioration de la situation sociopolitique en Guinée.

Dans ses différents communiqués, le FNDC, soucieux du retour à l'ordre constitutionnel, de la stabilité, de la paix et de la sécurité en Guinée, fait constamment des propositions pour la réussite de la transition en cours.

❖ Première partie

I. Contexte de survenance du coup d'État

A. Sur le plan politique

Le FNDC a salué les actes forts posés par le CNRD, quelques jours après sa prise du pouvoir, qui ont positivement contribué à la libération de l'espace civique et politique. Il s'agit de la libération des détenus politiques et d'opinion ; le retour des exilés politiques ; le recueillement sur les tombes des victimes des violences politiques ; la liberté de réunions publiques et les séries de rencontres avec les forces vives de la Nation.

Plus de sept (7) mois après l'arrivée des militaires au pouvoir, le FNDC note que malgré les immenses sacrifices humains et matériels consentis par les braves populations guinéennes pour l'avènement de l'État de droit et de la démocratie ainsi que les efforts de la communauté internationale pour prévenir et résoudre les crises politiques et sociales récurrentes qui sapent régulièrement les bases d'une démocratie apaisée, de la stabilité et de la cohésion sociales dans notre pays, le CNRD semble n'avoir tiré aucune leçon, ni de la récente transition guinéenne conduite par le CNDD du capitaine Moussa Dadis Camara et de Sékouba Konaté, ni des tensions nées de l'obstination du Président déchu à briguer un troisième mandat anticonstitutionnel, qui ont ébranlé la Guinée.

En effet, la rédaction et l'adoption unilatérale de la Charte de la Transition par le CNRD, l'absence de visibilité sur la durée et le chronogramme de la transition, la gestion solitaire de la transition par le CNRD, l'absence de liste nominative des membres du CNRD, l'exclusion des forces vives de la nation dans la gestion de la transition, l'absence de cadre formel de dialogue politique entre le CNRD et les forces vives de la Nation sous la facilitation de la communauté internationale, la défiance de la junte vis-à-vis de la CEDEAO, l'interdiction des manifestations, les tentatives de musellement des acteurs politiques et de la société civile, les actes de récupération et de destruction de biens immobiliers supposés appartenir à l'État, au mépris des principes de l'État de droit et des droits de l'homme, en sont des parfaites illustrations.

En outre, les vellétés de la junte de rester longtemps au pouvoir et de conduire seule la transition sans associer les forces vives de la Nation sont sources de potentielles tensions susceptibles d'installer la Guinée dans un nouveau cycle de violence à même de rallonger la transition et de plonger le pays dans une instabilité aux conséquences socio-économiques sans précédent.

Face aux multiples appels au dialogue et à la concertation des acteurs sociopolitiques et de la communauté internationale sur la conduite de la transition, le CNRD et le gouvernement, plutôt que de répondre à ces appels, tiennent des discours et posent des actes qui frisent l'arrogance et le mépris.

Ces comportements sont sans doute à la base des frustrations que ressentent des acteurs politiques, des organisations de la société civile dont les répercussions sur la paix et la stabilité de la transition se font déjà sentir.

B. Au point de vue de la gouvernance judiciaire, de l'État de droit et des droits de l'homme

La prise du pouvoir par le CNRD, le 5 septembre 2021, est intervenue à la suite d'un contexte de tensions sociopolitiques, de répression dans le sang des manifestations qui ont occasionné de nombreuses pertes en vies humaines, des centaines de blessés, ainsi que des arrestations et des peines de prison pour des manifestants ou des leaders. La répression des manifestations contre le troisième mandat d'Alpha Condé ont ainsi entraîné de graves violations de droits de l'homme.

Par ailleurs, l'obsession des autorités à s'accrocher au pouvoir, sans légitimité aucune et en dépit de la pression internationale et des sanctions infligées à la Guinée par la CEDEAO, a plongé le pays dans une morosité économique caractérisée par une baisse notable des activités du secteur privé, plus particulièrement celles des opérateurs économiques nationaux. L'inflation galopante impacte négativement le pouvoir d'achat des ménages et renchérit le coût de la vie.

Cette situation économique peu reluisante vécue difficilement par les populations est un énorme risque de grogne sociale, si la Guinée perdure dans la transition.

II. Les incertitudes de la transition et les risques sur la stabilité et la sécurité du pays

Dans un contexte sociopolitique et économique aussi délétère que celui de la Guinée d'aujourd'hui, l'absence de dialogue et de concertation inclusifs et constructifs entre le CNRD et les forces vives de la nation sur le contenu, la durée et le chronogramme de la transition pour un retour à l'ordre constitutionnel rapide, plus de sept (7) mois après la prise du pouvoir par les armes, présente des risques de soulèvement populaire certain.

Ce risque est aisément perceptible à travers la montée progressive des tensions, palpables dans les déclarations des principales forces sociales et politiques qui n'excluent pas de recourir à des manifestations pacifiques de rue pour sauver la transition en cours. Ce risque est aussi palpable à travers les actes posés par les militaires au pouvoir qui présentent de plus en plus des signes d'agacement, d'intolérance, d'allergie à la critique.

Dans le contexte de la reprise des manifestations, il est à craindre que le recours à la violence d'État soit privilégié par la junte pour étouffer et museler les voix dissonantes et s'éterniser au pouvoir. D'où la nécessité de la présente alerte en vue d'une mobilisation nationale et internationale pour éviter le chaos.

A. Les incertitudes d'une transition à mille inconnues

Aujourd'hui, il n'y a pas de tableau de bord connu de la transition en Guinée. La destination où le CNRD veut amener la Guinée n'est pas connue des Guinéens ni dans le contenu ni dans la forme.

L'esprit de rationalité aurait voulu d'ailleurs préciser la destination avant de mettre en place un tableau de bord.

Cette situation fait dire à beaucoup d'observateurs que les autorités de la transition font du pilotage à vue qui pourrait relever d'une stratégie de faire dans la confusion, dans le flou pour rester longtemps au pouvoir, sans légitimité aucune. Mais qui tirera profit de cette situation floue qui peut virer au chaos ?

Ce n'est sûrement pas une Guinée paisible et prospère !

B. Les prémices d'un nouveau cycle de violences et de violations des droits de l'homme et de l'État de droit

Quoique salutaires, dans les mesures de récupération des domaines supposés appartenir à l'État, la manière de s'y prendre est aussi importante que le fond. Démolir des maisons pendant que des dossiers y afférents sont pendants devant la justice ne rassure ni les citoyens, ni les avocats quant à l'indépendance de notre justice.

Cela ne devrait même pas rassurer les magistrats chargés de dire le droit en toute indépendance.

Ce comportement affaiblit davantage l'État de droit déjà malmené par Alpha Condé et ses prédécesseurs.

Aujourd'hui encore la perception d'une justice aux ordres pour neutraliser les acteurs politiques qui ambitionnent de diriger ce pays est très forte auprès des Guinéens.

La suspension récente du Procureur Général Alphonse Charles Wright à cause d'une brouille avec un des rares éléments connus du CNRD, en l'occurrence le haut commandant de la gendarmerie nationale, le colonel Balla Samoura, demeure la preuve que la justice n'a jamais été la boussole et ne le sera sûrement pas davantage demain tant que les militaires restent au pouvoir.

Le manque de communication sur l'identité, le nombre et le lieu d'inhumation des victimes du coup d'État du 5 septembre, tout comme l'absence d'une volonté lisible de la junte de faire la lumière sur les sombres épisodes de la répression sanglante des manifestations de 2011 à 2021, en passant par le procès du massacre du 28 septembre 2009, sont des signes qui ne permettent pas d'être optimistes.

III- Recommandations

A. Appel à la communauté internationale

Face aux risques prononcés d'échec de la transition en cours, la Coordination Nationale du FNDC interpelle les citoyens guinéens et la communauté internationale et leur demande de tout mettre en œuvre, pendant qu'il est encore temps, pour prévenir le chaos.

La communauté internationale ne doit pas attendre et se contenter de déclarations de principe, pour regretter demain des situations déplorables pour la stabilité, la paix et la sécurité en Guinée et dans les pays de la sous-région.

Une situation de chaos en Guinée entraînera sans doute des conséquences sur le plan humanitaire, sur la paix et la sécurité des pays voisins surtout au moment où des groupes terroristes font tout pour élargir leur influence et leur présence dans les pays côtiers.

Soucieux de la stabilité, de la paix, de la sécurité et du retour rapide à l'ordre constitutionnel, le FNDC exhorte la communauté internationale à appuyer la CEDEAO afin que les Guinéens vivent en paix, jouissent des bienfaits d'une démocratie apaisée vivent dans la paix et la dignité dans une Guinée riche de ses ressources naturelles et réconciliée avec elle-même et les ensembles régionaux.

- ✓ Le FNDC demande à la communauté internationale de continuer à accompagner la Guinée pour dépasser vite ce régime d'exception et revenir à l'ordre constitutionnel, à travers l'organisation de processus électoraux inclusifs, transparents et crédibles organisés sous sa supervision ;
- ✓ Le FNDC exhorte la communauté internationale, dans sa diversité, à unir ses forces, avec des messages communs et harmonisés au service exclusif de la paix et de la sécurité en Guinée et dans les pays voisins ;
- ✓ Le FNDC demande par ailleurs à la communauté internationale d'appuyer et de faciliter la tenue d'un dialogue constructif, inclusif et sincère et d'accompagner la mise en œuvre de tout accord qui en résulte ;
- ✓ La Coordination Nationale du FNDC s'engage à prendre toutes les mesures utiles en termes d'alerte et de proposition en vue d'éviter à la Guinée la survenance d'une crise sociopolitique aux conséquences désastreuses pour la transition en cours et pour l'avenir du pays ;
- ✓ Le FNDC reste déterminé à défendre le retour rapide à l'ordre constitutionnel dans les limites fixées par les lois de la République ;
- ✓ Le FNDC invite plus particulièrement la communauté internationale, la CEDEAO, l'Union africaine, l'Union européenne, Les États-Unis et les Nations unies, ainsi que tous les amis de la Guinée, à œuvrer, chacun en ce qui le concerne et conformément aux moyens dont il dispose, pour éviter à la Guinée une nouvelle crise sociopolitique majeure.

B. Appel au sens de responsabilité du CNRD

Le CNRD ne doit pas continuer à rester sourd aux appels des Guinéens et de la communauté internationale en faveur d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel, à travers un chronogramme sérieux, crédible et consensuel.

Chercher à distraire le peuple de Guinée et la communauté internationale, à gagner du temps, dans le dessin de rester longtemps au pouvoir n'aidera pas le colonel Mamadi Doumbouya et son CNRD.

Le FNDC appelle le CNRD au sens des responsabilités pour faire siennes les leçons tirées de l'échec du CNDD et ses déboires judiciaires liés au massacre du 28 septembre 2009.

- ✓ Il invite au discernement pour ne jamais oublier que le CNRD n'est arrivé au pouvoir que par la voie des armes, avec le soutien des Guinéens fatigués du régime d'Alpha Condé et de ses méthodes aux antipodes des principes d'une démocratie apaisée, de droits de l'homme et de l'État de droit ;
- ✓ Le FNDC exhorte le colonel à ne pas se plier aux sirènes divisionnistes, fractionnistes, au grand dam de la cohésion sociale, de la réconciliation nationale ;
- ✓ Le FNDC appelle le CNRD et le gouvernement à faire preuve de retenue afin de ne pas verser dans une chasse aux sorcières à travers l'instrumentalisation de la justice ;

Le sens de responsabilité et de discernement lui permettrait de ne pas confondre un régime d'exception et un régime issu d'un processus électoral en bonne et due forme.

- ✓ Il invite le CNRD à tout mettre en œuvre pour sortir la Guinée de l'impasse politique dans laquelle il l'a mise en refusant obstinément à dialoguer avec les forces vives sous la facilitation de la communauté internationale ;

La crise de confiance issue de cette impasse politique est si profonde qu'un dialogue inter guinéen sous le leadership d'un ministre issu du gouvernement de transition et/ou d'un quelconque Guinéen n'est point faisable.

- ✓ Il invite le colonel Mamadi Doumbouya et le CNRD à faire ce qu'ils ont déclaré lors du discours du 5 septembre 2021.

En tout état de cause, la crédibilité minimale du CNRD passe de prime abord par la publication de la liste des membres qui le composent.

❖ Deuxième partie :

Étape 1 : Activités courantes

- ✓ Surveillance de l'équilibre macro-économique ;
- ✓ Création d'un cadre de dialogue et de concertation permanent entre la junte, les forces vives de la nation et la communauté internationale ;
- ✓ Mise en place des organes de la transition et la gestion des affaires courantes de l'État ;
- ✓ Ouverture des enquêtes judiciaires à l'effet d'organiser des procès pour les crimes de sang et les crimes économiques.

Étape 2 : Réformes institutionnelles (3 mois)

A. La réforme constitutionnelle

En raison du consensus qui a prévalu à l'adoption de la constitution du 7 mai 2010 et des lourds sacrifices consentis par le peuple de Guinée dans la lutte citoyenne pour la sauvegarde des acquis démocratiques qu'elle contient, le FNDC suggère la révision de cette Constitution et son adoption par voie référendaire.

B. La révision des lois organiques

Le FNDC suggère la priorisation de la révision des lois organiques ayant des incidences sur le processus électoral en vue d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel, il s'agit de :

- la loi électorale ;
- la loi sur la cour constitutionnelle ;
- la loi sur la cour des comptes.

C. La réhabilitation des institutions de la République pouvant faciliter le retour à l'ordre constitutionnel

En priorité :

- ✓ La cour constitutionnelle ;
- ✓ L'organe indépendant de gestion des élections ;
- ✓ La cour des comptes.

Étape 3 : Le processus électoral (15 mois)

✓ Le fichier électoral :

Sur la base du dernier audit du fichier électoral effectué par les experts de la CEDEAO en 2020, le FNDC opte pour le recrutement d'un opérateur compétent pour la révision de l'actuel fichier électoral afin de donner la possibilité aux citoyens en âge de voter de s'enrôler.

✓ Les élections :

Le FNDC souhaite que cette période de transition soit mise à profit pour organiser des élections communales et nationales afin de consolider des institutions issues de ces élections.

L'ordre des scrutins proposé par le FNDC :

1. Référendum constitutionnel ;
2. Couplage des élections communales et législatives ;
3. Élections présidentielles.

DURÉE : VINGT-QUATRE (24) MOIS

PÉRIODE : DU 05 SEPTEMBRE 2021 AU 05 SEPTEMBRE 2023

Conakry, 21 avril 2022

La Coordination Nationale du FNDC



Ampliation :

- **Présidence de la République**
- **Primature**
- **CEDEAO**
- **Commission européenne**
- **Secrétariat d'État Américain**
- **Organisation Internationale de la Francophonie**
- **UNOWAS / Nations unies**
- **Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme**
- **Cour Pénale Internationale**
- **Élysée / Quai d'Orsay**
- **Conseil de l'Europe**
- **Union africaine**
- **Commission Africaine des Droits de l'homme et des Peuples**
- **Amnesty International/Human Rights Watch / Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH)**